Corrigé et barème – Le monde au temps de Charles Quint et Soliman : deux empires face à face

Charles Quint et son empire « sur lequel le soleil ne se couche jamais » (1519-1556) ; Soliman le Magnifique et l'Empire ottoman à son apogée (1520-1566) ; l'affrontement sur le Danube et en Méditerranée ; François Ier, allié du sultan ; Istanbul, capitale d'un empire multiconfessionnel

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 5e

Exercice 1 – Définir avec précision ★★ *(4 pts)*

a) Le souverain de l'Empire ottoman, qui détient tous les pouvoirs (ex. : Soliman, de 1520 à 1566). (1)

b) Les sept princes allemands qui choisissent l'empereur du Saint-Empire (ils élisent Charles Quint en 1519). (1)

c) Un juif ou un chrétien « protégé » : il garde sa religion en payant la capitation, mais il n'est pas l'égal des musulmans. (1)

d) Un empire où vivent plusieurs religions sous un même souverain : l'Empire ottoman, avec des musulmans, des chrétiens et des juifs. (1)

À retenir — un mot d'histoire se définit toujours avec un **exemple** précis : un nom, une date.

Exercice 2 – Repérage chronologique ★★ *(4 pts)*

a) Élection de Charles Quint → Mohács → siège de Vienne → Préveza. (1)

b) 1519 · 1526 · 1529 · 1538. (1)

c) $1\,566 - 1\,453 = \mathbf{113\ ans}$. (1)

d) De 1520 (arrivée de Soliman) à 1556 (abdication de Charles Quint) : $1\,556 - 1\,520 = \mathbf{36\ ans}$. (1)

Méthode — pour deux règnes qui se chevauchent, je prends le **plus tardif** des débuts et le **plus précoce** des fins.

Exercice 3 – Lecture d'un tableau : les habitants d'Istanbul ★★ *(4 pts)*

a) $9\,486 \div 16\,324 \times 100 \approx \mathbf{58\ \%}$: un peu plus de la moitié. (1)

b) $16\,324 - 9\,486 = \mathbf{6\,838\ foyers}$. (1)

c) Les chrétiens orthodoxes (3 743 foyers), dont le chef est le patriarche de Constantinople. (1)

d) Ce sont des dhimmis : ils prient librement et gardent leurs juges, mais paient la capitation et restent inférieurs aux musulmans. Après 1492, des juifs chassés d'Espagne, puis du Portugal, trouvent refuge dans l'empire. (1)

Méthode — pour une part en %, je divise la partie par le total, puis je multiplie par 100.

Exercice 4 – Analyse de document : une lettre de Soliman ★★★ *(4 pts)*

a) Une lettre officielle du sultan Soliman au roi de France François Ier, écrite à Istanbul en février 1526 (traduite et abrégée). (1)

b) Deux parmi : « sultan des sultans », « souverain des souverains », « l'ombre de Dieu sur la terre », maître de la Méditerranée, de la mer Noire… Il veut montrer qu'il est le souverain le plus puissant, choisi par Dieu, maître de mers et de terres immenses. (1)

c) Il est prisonnier en Espagne, à Madrid, après sa défaite à Pavie (1525). L'ennemi est Charles Quint : son armée a battu et capturé le roi (la lettre dit qu'il « s'est emparé » de son pays). (1)

d) Il promet d'être toujours prêt à faire la guerre (« notre cheval est sellé ») contre l'ennemi commun. En 1543, les galères de Barberousse et celles du roi assiègent ensemble Nice, puis la flotte ottomane hiverne à Toulon. (1)

Le point clé — un ennemi commun, Charles Quint, rapproche un roi chrétien et un sultan musulman.

Exercice 5 – Rédaction : deux empires face à face ★★★ *(4 pts)*

a) Exemple : au XVI^{e} siècle, l'empereur Charles Quint (1519-1556) et le sultan Soliman (1520-1566) dominent l'Europe et la Méditerranée ; nous verrons leurs empires, leurs affrontements, puis le jeu du roi de France. (1)

b) Exemple : Charles Quint hérite des Pays-Bas, de l'Espagne, de l'Amérique et de l'Italie du Sud ; Soliman règne d'Istanbul sur les Balkans, l'Anatolie, l'Égypte et l'Irak. (1)

c) Exemple : Soliman écrase la Hongrie à Mohács (1526) mais échoue devant Vienne (1529) ; en Méditerranée, Charles Quint prend Tunis (1535), mais Barberousse gagne à Préveza (1538). (1)

d) Exemple : François Ier, battu à Pavie (1525), s'allie au sultan contre l'empereur : en 1543, les deux flottes assiègent Nice. (1)

Méthode — une idée par temps, chacune prouvée par un lieu et une date ; des mots de liaison pour passer de l'une à l'autre.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).